

A la veille du dialogue

Le MJU rencontre les jeunes de Lomé

En prélude au dialogue politique dont les travaux préliminaires débutent aujourd'hui, le Mouvement des Jeunes Unir a entretenu des jeunes de Lomé sur les enjeux du dialogue et les prochains scrutins électoraux.

PAGE 3



ETRANGER



Afrique du Sud

Zuma démissionne malgré lui

Le président Jacob Zuma s'est finalement plié aux ordres de l'ANC en annonçant hier mercredi soir, peu de temps avant la fin de l'ultimatum fixé par son parti, qu'il démissionnait immédiatement.

PAGE 4

ECONOMIE



Café-cacao

Production en hausse au Togo

Selon le ministère togolais de l'Economie et des finances, le secteur café cacao a connu une croissance de 10% sur les 5 dernières années.

PAGE 5

Cinéma / Fescilom

L'acte 5 en mars prochain

La 5^e édition du Festival de cinéma de Lomé (FESCILOM) se tiendra du 26 mars au 1er avril 2018 prochains à Lomé. Ont annoncé les promoteurs ...

PAGE 9



Crise togolaise

Retour à la Constitution de 1992, le nom du nouveau dieu de Mgr Kpodzro

Nom de Dieu, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, l'archevêque émérite de Lomé qui animait hier mercredi une conférence de presse, à la veille du dialogue politique inter togolais, est encore à la recherche de la lumière divine susceptible d'éclairer ses pas, ses jours. Comme pour remettre un coup raté après l'antécédent de la sortie de la Conférence Episcopale, soutenant le « retour à la Constitution de 1992 », comme solution à la crise togolaise, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro fait cette fois-ci cavalier seul et soutient le « retour à la Constitution de 1992 » et appelé le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé à renoncer au pouvoir en 2020 pour son p...

PAGE 3

EDITO

Qu'attendre du dialogue ?

Des négociations sous l'égide des facilitateurs ghanéens et guinéens pour mettre fin à la crise togolaise devraient démarrer aujourd'hui à Lomé. Elles montreront si la classe politique togolaise peut s'imposer une solution politique et faire taire les rancœurs profondes qui les séparent depuis des années.

Mais le lieu et l'heure exacts du démarrage ne sont pas encore connus. Ce serait dans l'après-midi indique certaines sources, ce serait à l'Hôtel du 2 février, selon d'autres...

Peu importe, la grande question est de savoir aujourd'hui, ce qu'on pourrait attendre de ce dialogue, malgré les jeux de ping-pong...

PAGE 3

Armée

PAGE 3

Les FAT présentent leur rapport annuel au Chef de l'Etat



	SOMMAIRE	Zimbabwe Tsvangirai tire sa révérence  P 4	Finances Les revenus des banques togolaises ont décliné entre 2014 et 2016  P 5	Nigéria / Art La peinture « tutu » retrouvée à Londres  P 9	D1 / Transferts Dosseh Koffi quitte Dyto pour FC Skopje en Macédoine  P 10	Législatives et locales La CENI se prépare  P 11
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la Région des Plateaux pour partager les riches expériences de Da Marie LOUMONVI, qui a bénéficié du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).



Da Marie LOUMONVI

Nous sommes Samedi, et c'est le jour de marché à Atakpamé. Sur place, des vendeurs, des commerçants, des marchands ambulants, tout est là pour que chacun puisse faire ses petites affaires. C'est

sous une chaleur de canicule que nous arrivons sur l'étalage de Da Marie LOUMONVI, la quarantaine révolue, une des bénéficiaires du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive. Entre plusieurs clients venus apprécier ses marchandises et acheter, Da Marie partage avec beaucoup d'émotion ses témoignages avec nous.

" Les crédits du FNFI m'ont véritablement aidé. Au départ, j'avais bénéficié du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) pour démarrer la vente des petits objets ici au grand marché d'Atakpamé. Les différentes tranches du crédit APSEF, 30.000, 40 000 et deux fois 50.000 F CFA m'ont permis de relancer véritablement mes activités et c'est ça le FNFI. Notre groupe solidaire a été vraiment en règle dans les remboursements, car nous avons tous bien assimilé la formation que nous avons reçues avant le

déblocage du crédit. Aujourd'hui je me sens heureuse car mon activité ne cesse de croître."

Après les 4 cycles de crédit APSEF remboursé avec succès par Da Marie et ses sœurs de son groupe solidaire, elles font immédiatement la demande pour un crédit plus adéquat sensé leur permettre de passer à échelle dans leurs activités génératrices de revenus. Une expérience bien réussie pour Da Marie et ses sœurs qui du coup, au marché d'Atakpamé où elles vendent depuis de nombreuses années déjà, elles sont le portevoix des actions terrain du FNFI.

" Avec les 100.000 FCFA de crédit que j'ai par la suite reçu au titre du Produit d'Accompagnement Spécial, je me suis rendu à Lomé pour acheter des sacs en friperie que je suis revenu exposer ici sur mon étalage pour la vente. De simples objets sans grande importance auparavant, aujourd'hui, j'expose et vends des sacs de friperie, des soutiens gorge... Ajour hui ça ne fait aucun doute que le FNFI a contribué à changer de manière positive la vie pour des centaines de milliers de personnes. En effet, nous les femmes sont plus

autonomes économiquement et les jeunes sont mieux insérés sur le plan professionnel. Cette initiative a permis de rendre une certaine fierté à des populations vulnérables grâce à leur capacité nouvelle à prendre soin de leurs familles, de l'éducation de leurs enfants et de leurs besoins fondamentaux. Je suis très fière et très heureuse. Ici à Atakpamé, nous sommes des exemples de réussite du FNFI".

L'expérience de Da Marie démontre combien de fois le FNFI pense quotidiennement à l'avenir des bénéficiaires qui bouclent tous les cycles de crédit. De trois produits génériques au départ (APSEF, AGRISEF, et AJSEF), le FNFI a introduit trois nouveaux produits depuis 2016 (Produit Saisonnier, Produit d'Accompagnement Spécial, et Produit Spécial pour les Femmes vulnérables), ceci dans le but de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables. L'ambition du FNFI est de mobiliser davantage de Partenaires Techniques et Financiers afin de toucher la totalité des villages de notre pays.

KD

Lacs

Aide aux sinistrés de l'ouragan

Cent onze sinistrés de vingt ménages victimes d'un ouragan ont reçu le 9 février 2018 à Assou-Condji, dans la banlieue ouest d'Aného, des aides du ministère en charge de l'Action sociale. Cette action intervient dans le cadre des activités de secours en cas de catastrophes dudit ministère. L'ouragan avait soufflé le 25 août 2017.

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Adrien Kossi Toublou, et le directeur préfectoral de l'Action sociale, Abotsi Kwaku, après avoir remis le don ont promis que d'autres mesures d'accompagnement suivront cette remise de kits.

Le chef du quartier, Maouna Têko a félicité le gouvernement pour ce geste symbolique et l'encouragement à les aider davantage afin de compenser les pertes et dégâts causés par cet ouragan.

Haho / Entraide

Visite à la maison de la femme

M. Yohifumi Okamura, représentant du gouvernement japonais pour la paix et la stabilité internationale et ex-ambassadeur du Japon au Togo a visité le 9 février 2018, la maison de la femme à Notsè en compagnie de certains officiels dont la ministre du développement à la Base, Mme Tomegah-Dogbé Victoire.

Cette visite se situe dans le cadre de la réalisation du Programme d'Urgence de Développement Communautaire, un programme social du gouvernement togolais. Financée par le Japon, le projet a été mis en œuvre par le PNUD. Il est exécuté à Notsè par l'Agence Nationale du Développement à la Base (ANADEB). Il vise à améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les zones en manque d'infrastructures et services sociaux de base. Cette visite a permis au diplomate de constater les réalisations sur le terrain et de voir les perspectives d'avenir.

Kozah / Développement

Elaboration du PDC

Une cinquantaine d'acteurs de développement de la commune de Kara ont tenu du 7 au 9 février 2018, un atelier de validation du rapport du diagnostic communal pour l'élaboration du Plan de Développement Communal de Kara.

L'atelier initié par la mairie de Kara en collaboration avec l'Union Européenne et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGol). Le projet vise à valider les résultats de l'analyse des problèmes majeurs, des atouts, contraintes et tendances de développement de la commune de Kara afin d'élaborer son Plan de Développement Communal (PDC).

Zio / Action sociale

Renforcement de capacités

Une quarantaine d'agents du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a pris part du 7 au 9 février passé à Tsévié à un atelier de renforcement de capacités sur le management et le leadership.

L'atelier a permis aux participants de découvrir les rôles du manager afin d'avoir les attitudes adéquates face aux différentes situations managériales. Et pour atteindre ces objectifs, les participants ont dû se pencher entre autres sur le développement personnel du cadre dirigeant, le management en pratique, l'environnement de travail des cadres du ministère, la notion de leadership et ses implications pratiques et les stratégies pour mobiliser l'équipe autour des objectifs organisationnels.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00
Graphiste:
Eros Dagoudi

Distribution :
Togo Express
Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

... Loin des clameurs médiatiques, les multiples déclarations de l'opposition réunie au sein des 14, illustrent malgré tout sa volonté de tâter les possibilités d'une solution politique. Ces déclarations évoquent en effet des négociations avec des conditions préalables, ce qui

signifie que l'opposition a, de facto, renoncé à certains préalables. Cela ouvre des horizons pour le 6^{ème} tour de pourparlers prévus à Lomé avec beaucoup de scénarios possibles, à l'exclusion de celui du départ de Faure Gnassingbé, même si l'idée d'un tel départ reste nourrie tacitement et sentie dans les agissements de certains.

Autrement dit, la classe politique togolaise a été amenée autour de cette table pour faire part de la nécessité d'accepter les mesures qui seront prises en vue d'une solution politique et de participer à sa gestion afin de préserver les institutions étatiques togolaises. Jusqu'à présent, le gouvernement s'est conformé à bien de doléances que

l'opposition lui a demandées. Mais cela ne veut pas dire qu'au bout de l'histoire le gouvernement sera prêt à renoncer au pouvoir. La lutte entre puissances politiques autour des Réformes se déplace donc sur le terrain politique. Pour savoir à quel scénario il faut s'attendre, il convient de se demander comment sera traité le problème posé par la présence

certains acteurs autour de la table, présence qui suscite inquiétude et gêne de l'opposition... En fin de compte, dans ce jeu, il n'y a pas eu d'autres éléments nouveaux en termes de rapports de force sur le terrain, où l'opposition peut se targuer de dire qu'elle est en position de force. Il faut tout faire pour réussir le dialogue.

Dieudonné Korolakina

Crise togolaise Retour à la Constitution de 1992, le nom du nouveau dieu de Mgr Kpodzro

Nom de Dieu, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, l'archevêque émérite de Lomé qui animait hier mercredi une conférence de presse, à la veille du dialogue politique inter togolais, est encore à la recherche de la lumière divine susceptible d'éclairer ses pas, ses jours. Comme pour remettre un coup raté après l'antécédent de la sortie de la Conférence Episcopale, soutenant le « retour à la Constitution de 1992 », comme solution à la crise togolaise, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro fait cette fois-ci cavalier seul et soutient le « retour à la Constitution de 1992 » et appelé le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé à renoncer au pouvoir en 2020 pour son plus grand honneur. Le timing est gauche et dénote d'un manque de prise de hauteur surtout venant d'un religieux.



Mgr Philippe Fanoko Kpodzro

Mgr Kpodzro fait preuve d'une méconnaissance politique grave. Nul ne peut décider au mépris des textes qui régissent la société, les partis politiques, la candidature de qui que ce soit en interne au sein des partis.

Pour avoir été acteur de cette Constitution, il semble ignorer la dictature de la pensée unique qui a prévalu au moment de sa rédaction avec cette fameuse constituante monocolor. Revenir aujourd'hui, après 25 ans et appeler au retour de cette Constitution avec ses

implications juridiques, c'est ignorer que ce texte induit une limitation d'âge de candidature à la présidentielle qui est par exemple déconcertante. Ensuite, c'est ignorer qu'il n'y a que deux voix pour faire revenir une Constitution: le vote au Parlement ou le Référendum. Il n'existe pas d'autres voies, même si c'était la volonté du ciel.

De plus, ce débat est aujourd'hui dépassé, plusieurs Constitutionnalistes chevronnés en ont longuement débattu de même que certains leaders

comme Gilchrist Olympio.

L'objectif de tout responsable et surtout de ce dialogue est de dépasser les clivages, se poser non seulement comme défenseur de la Constitution de 1992 qui cristallise les rancœurs et en appeler à titrer toutes les conséquences est grave. Et c'est surprenant qu'un dignitaire religieux se prosterne ainsi comme disciple d'un camp, voire un clan politique.

D.K.

A la veille du dialogue Le MJU rencontre les jeunes de Lomé

En prélude au dialogue politique dont les travaux préliminaires débutent aujourd'hui, le Mouvement des Jeunes Unir a entretenu des jeunes de Lomé sur les enjeux du dialogue et les prochains scrutins électoraux.

« Le Mouvement des Jeunes Unir a organisé ce mercredi 14 février une rencontre avec les jeunes de Lomé pour les entretenir des enjeux du dialogue politique pour la jeunesse togolaise. Plus de 500 jeunes ont pris part à cette rencontre au cours de laquelle le Mouvement des Jeunes Unir a expliqué l'esprit de ce dialogue et notamment le fait que c'était la seule voie bénéfique à l'heure actuelle », lit-on dans un communiqué rendu public par le mouvement hier mercredi.

« Le bureau du MJU a ensuite appelé les jeunes à rester mobilisés pour répondre à l'appel du président du Parti et surtout pour le maillage territorial nécessaire aux futures batailles électorales. Les jeunes ont exprimé pour leur part leur souhait que ce dialogue soit une réussite mais surtout que les vrais préoccupations de la jeunesse soient prises en compte lors du dialogue et après celui-ci. Concluant la rencontre, le bureau national a Félicité tous les jeunes pour leur sens des responsabilités et les a engagé à demeurer les gardiens des acquis du Togo sur la voie du développement et du progrès », note le communiqué du MJU par ailleurs.

La rédaction

Armée

Les FAT présentent leur rapport annuel au Chef de l'Etat

Fidèles à la tradition, les Forces Armées Togolaises (FAT) ont présenté ce mercredi 14 février 2018, leur grand rapport annuel au Chef de l'Etat, chef des armées, Faure Essozimna Gnassingbé.

Cette rencontre avec le président de la République fut une occasion pour la haute hiérarchie militaire de réaffirmer sa fidélité au premier des Togolais. Elle s'engage à continuer de veiller pour la paix, la cohésion sociale et à « lutter contre toute tentative pouvant remettre en cause tous les efforts de réconciliation et de développement du pays ». Les Forces Armées Togolaises, sont l'une

des plus disciplinées et organisées en Afrique et à ce titre, elles participent à plusieurs missions de paix sur le continent. Elles ont donc fait le bilan de ces différentes missions accomplies au cours de l'année dernière et envisagé de nouvelles stratégies pour l'accomplissement des missions à venir. Les officiers sont félicités de l'accompagnement sans faille du gouvernement qui a permis à leurs hommes d'accomplir efficacement



Photo de famille du Chef de l'Etat avec les Officiers

leur mission au plan national et de réaliser des prouesses sur l'échiquier international. Pour finir, ils n'ont pas manqué de se prononcer sur la crise sociopolitique que traverse le pays.

Ainsi les FAT ont salué la clairvoyance du Chef de l'Etat dans la gestion de cette crise. La politique sociale de modernisation de l'agriculture et d'entrepreneuriat des jeunes, initiée par le

gouvernement sous l'impulsion du chef de l'Etat, a été appréciée à sa juste valeur par les Forces qui exhortent l'exécutif à poursuivre dans cette

Edem Dadzie

« Y'en a marre des commissions électorales irresponsables et criminelles en Afrique ! »

Bienvenue en Guinée, le seul pays au monde où le Président se promène partout, pour donner des cours de démocratie aux autres, sans être capable de faire appliquer ces mêmes cours chez lui. Dix jours et on attend toujours les résultats complets de simples élections municipales. Déjà au moins sept morts, dont des bébés.



Des électeurs lors du vote en Guinée

Le président de la République, Alpha Condé, explique, sans rire et sans honte, que les commissions locales n'ont pas de technologie pour nous faire parvenir les résultats comme dans les autres pays. Ça vient de N'zérékoré, 1000 kilomètres, il faut que le gars attende que le dernier procès-verbal soit rentré, il commence la centralisation, il finit la centralisation, il prend la route pour venir jusqu'à Conakry".

C'est vraiment n'importe quoi, pour une raison toute simple. Le siège de la commission centrale se trouve à Conakry et pourtant, les résultats de toutes les communes de Conakry et voisines de Conakry, n'ont pas encore été communiqués. Cela rappelle l'explication minable donnée par la CEI ivoirienne lors des législatives, alors qu'elle tardait à livrer les résultats à Cocody, commune qui abrite pourtant le siège de l'institution.

Bref, ce qui se passe en Guinée est une sacrée

honte africaine ! Je répète :

il faut criminaliser la fraude et la tentative de fraude électorale, en foutant en prison, candidats, électeurs et surtout organisateurs des élections reconnus coupables. Tant qu'en Afrique, des gens penseront qu'ils peuvent manipuler des résultats sortis des urnes et s'en tirer à bon compte, il y aura toujours des crises postélectorales avec des morts et des grincements de dents !

Au demeurant, il faut aussi poursuivre ces gens, pour complicité d'homicide, chaque fois qu'une fraude ou tentative de fraude électorale va déboucher sur des affrontements mortels. A mon avis (et je peux me tromper) c'est la seule condition, pour que les uns et les autres prennent conscience de leurs responsabilités. Y'en a marre des commissions électorales irresponsables et criminelles en Afrique !

Par André Silver Konan

Zimbabwe

Tsvangirai tire sa révérence

Atteint d'un cancer du côlon depuis juin 2016, l'opposant historique du régime de Robert Mugabe quitte ce monde hier 14 février 2018 sans avoir fini son combat. Il laisse un parti en proie à des dissensions internes de leadership pour sa succession qui risquent d'être exacerbées avec ce décès.

Premier ministre de la période de cohabitation entre 2009 et 2013, le chef du MDC a brigué à trois reprises la présidence. En 2008, il avait ainsi été en tête de l'élection présidentielle avant de se retirer du scrutin après un bain de sang qui avait fait 200 morts parmi ses partisans.

Il avait ensuite été nommé Premier ministre de Mugabe de 2009 à 2013 dans un gouvernement « d'union nationale » imposé par la communauté internationale suite aux violences électorales. En 2013, il s'était à nouveau déclaré candidat, dénonçant la fraude électorale massive ayant permis la réélection de Mugabe. Mais le sort va en décider autrement. Poursuivi à plusieurs reprises pour "trahison" ou "complot contre le chef de l'État", l'opposant a fait plusieurs séjours en



Morgan Tsvangirai

prison. Mais la justice l'a à chaque fois acquitté, au terme de longs procès. En mars 2007, il a été arrêté et copieusement rossé par la police.

Lors de toutes ses campagnes, Morgan Tsvangirai s'est présenté comme l'anti-Mugabe. Pourfendeur de la corruption du régime, il voulait aussi rompre avec les pratiques autoritaires de celui qui règne en maître absolu du pays depuis son

indépendance en 1980. Robert Mugabe lui a fait payer ces critiques très cher.

Né le 12 mars 1952 dans une famille pauvre de la province orientale de Buhera, Morgan Tsvangirai est contraint de quitter adolescent l'école pour gagner sa vie et s'occuper de ses huit frères et sœurs plus jeunes. Il commence à travailler comme tisserand puis devient contremaître.

T.M.

Afrique du Sud

Zuma démissionne malgré lui

Le président Jacob Zuma s'est finalement plié aux ordres de l'ANC en annonçant hier mercredi soir, peu de temps avant la fin de l'ultimatum fixé par son parti, qu'il démissionnait immédiatement.



Jacob Zuma

Embourbé dans les scandales, le président sud-africain Jacob Zuma a finalement annoncé mercredi soir 14 février sa démission « avec effet immédiat », cédant aux pressions de sa propre formation politique, le Congrès national africain (ANC).

« J'ai décidé de démissionner du poste de président de la République avec effet immédiat, même si je suis en désaccord avec la direction de mon organisation », a déclaré

Jacob Zuma lors d'une allocution retransmise en direct à la télévision. « Je dois accepter que mon parti et mes compatriotes veulent me renvoyer », a-t-il ajouté, assurant avoir « toujours été un membre discipliné de l'ANC ».

Après des semaines de tractations et de réunions, le parti au pouvoir avait exigé mardi la démission du président Zuma, empêtré dans des scandales de corruption. Faute d'une réponse de sa part, le parti avait décidé mercredi à

la mi-journée de le forcer à quitter le pouvoir, en annonçant le vote dès jeudi d'une motion de défiance dont l'issue ne faisait aucun doute.

« Aucune vie ne devrait être perdue en mon nom. Mais aussi, l'ANC ne devrait jamais être divisé en mon nom ». Le désormais ex-président de la Nation « arc-en-ciel » cède sa place à Cyril Ramaphosa pour sauvegarder ainsi l'intérêt supérieur des sud-africains, mais aussi la cohésion du parti ANC déjà divisé par cette crise qui le secoue depuis des années déjà.

Selon la Constitution Sud africaine, Cyril Ramaphosa devient le président de la République par intérim dès la démission de Jacob Zuma. Le Parlement doit encore, dans les trente jours, l'élire formellement à ce poste. L'élection devrait être organisée d'ici vendredi.

Alexandre Wémima

Café-cacao Production en hausse

Selon le ministère togolais de l'Economie et des finances, le secteur café cacao a connu une croissance de 10% sur les 5 dernières années.

Selon des statistiques rendues publiques en début de semaine par le Ministère en charge de l'économie et des finances, le secteur de la production du cacao et du café a connu un gain de productivité important.

De 10 mille tonnes en 2011, la production de café s'est accrue de plus de 10% pour se fixer à 17 mille tonnes en 2016. Sur la même période, la surface cultivée a sensiblement augmenté pour atteindre en 2016, les 40499 hectares de terres contre 37768 cinq années plutôt. Le rendement de café à l'hectare n'est plus le même qu'il y a 5 ans. En 2011, sur l'hectare, les producteurs récoltaient seulement un peu plus de 250 kilos de café. Un

quinquennat plus tard, le rendement est passé à près d'une demi-tonne sur la même surface.

Un gain de productivité du secteur qui est à mettre à l'actif des politiques publiques agricoles ainsi que la relative bonne pluviométrie enregistrée par l'ensemble des pays de la sous-région ouest africaine.

En 2016, note-on dans les statistiques du ministère de l'économie, l'apport en valeur ajoutée du secteur café cacao à l'économie nationale se chiffrait à près de 6 milliards de francs CFA. En termes d'emplois, la croissance du secteur a contribué à la création de 800 emplois permanents en 2016 et plus de 22 000 autres activités saisonnières sur la

même période. Depuis près de 10 ans maintenant, le gouvernement s'est engagé dans une réforme en profondeur du secteur qui a permis de redorer l'image de l'économie togolaise sur la scène internationale.

Après l'opérationnalisation du Programme national d'investissement agricole (PNIASA), l'agriculture togolaise a repris de la valeur. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le gouvernement tablait sur une production de 30 mille tonnes pour le café et 26 mille tonnes pour le cacao à l'horizon 2030. Des prévisions qui se rapprochent de l'objectif fixé par les autorités.

Dans le domaine de l'agriculture, le Togo bénéficie de l'assistance technique et financière de ses partenaires au développement à l'instar de la Banque mondiale, l'Union



Une récolte de café et de cacao

européenne et le Fonds d'investissement et de développement agricole (FIDA).

Relever le défi de la transformation

La production de café cacao a gagné en productivité, mais le défi à relever reste toujours la transformation. Il y a certes des initiatives de transformations comme celles des moines de Dzogbégan

qui produisent le café moulu et la coopérative Choco Togo qui transforme le cacao en chocolat. Cependant, ce n'est rien comparé à ce qui se fait au Ghana et en Côte d'Ivoire qui comptent des dizaines d'usines de transformations des produits dérivés du cacao et du café et d'où malheureusement sont importés les produits au Togo.

A.E.

Finances

Les revenus des banques togolaises ont décuplé entre 2014 et 2016

D'après les chiffres rendus publics, cette semaine par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), les banques commerciales togolaises ont vu leurs revenus décupler entre 2014 et 2016.

L'embellie économique que connaît le Togo depuis des années maintenant, impacte fortement les différents secteurs de l'économie nationale. Le monde de la finance, à travers la croissance économique moyenne de 5% qu'a enregistré l'Etat togolais depuis l'opérationnalisation de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) en 2012, en est un des grands bénéficiaires.

Des données de la Bceao révèlent que sur une modeste période de deux ans (2014 à 2016), les institutions bancaires installées dans notre pays ont vu, multiplier par dix, leurs bénéfices nets. Selon les résultats constatés

sur la période de 2014 à 2016, le bénéfice global généré par l'ensemble des établissements bancaires est passé de 4 milliards de franc CFA en 2014 à près de 47 milliards en fin 2016.

Des pertes en 2015 La banque centrale avance néanmoins que la performance dans le secteur financier togolais cache d'énormes pertes. En 2015, les résultats enregistrés par des intermédiaires financiers togolais étaient des pertes dont la valeur avoisine 50 milliards de francs CFA. Une année plus tard, les chiffres du bilan ont viré dans le vert. Ainsi, sur les deux années, soit de 2014 à 2016, la valeur totale des actifs des banques commerciales installées et opérant sur le territoire togolais s'est accrue de manière

significative. En 2016, les actifs financiers des banques s'élevaient à 2368 milliards de francs CFA, soit une hausse de 43.7 % sur deux ans.

Sur la même période, les banques commerciales ont fortement participé aux financements des activités locales. L'encours des prêts accordés à l'économie a dans ce sens, connu une croissance de 26 % pour se stabiliser à 1171 milliards de francs. De 348 milliards de francs CFA, les titres et les placements dont les valeurs ont contribué à doper les résultats nets des banques se fixent en 2016 à 655 milliards de Francs CFA.

Depuis 2014, le marché bancaire togolais a connu de nouvelles entrées portant ainsi à



Le siège de la Bceao à Lomé

14, le nombre total des différentes banques commerciales opérant au sein de l'économie du pays. Ces dernières participent, d'après les chiffres qu'avance le Ministère en charge de l'économie et des finances, très fortement et ce de manière régulière à la création de valeur ajoutée au sein de l'économie togolaise. Pour que le secteur

avances sans grand risque, les autorités publiques ont par exemple, sous recommandation de la Bceao, mis en place depuis l'an dernier, la cellule d'information sur le crédit qui a principalement pour objet d'analyser les risques crédit des différents prêts bancaires.

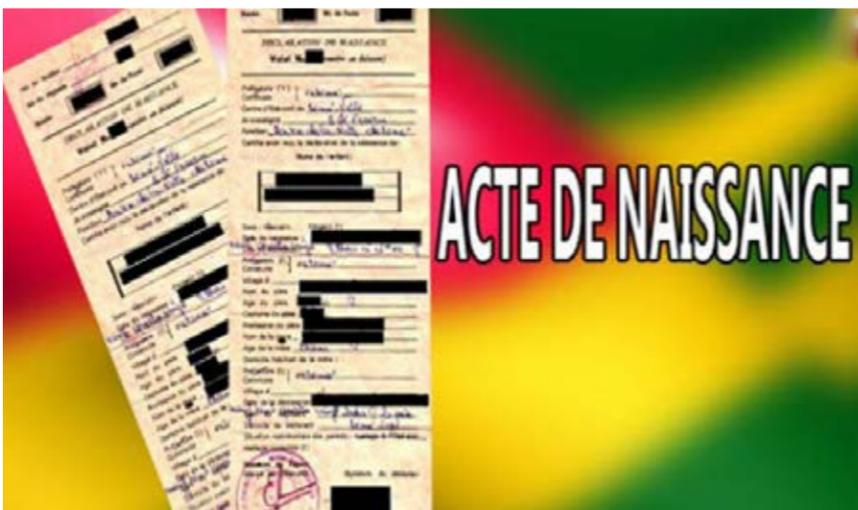
Awih Essoyodou

Acte de naissance

« Premier papier pour la vie »

Les parents qui mettent au monde un enfant ont l'impérieux devoir de lui donner un nom et de le déclarer à l'Etat civil ou dans un centre officiel d'enregistrement des naissances pour que leur progéniture ait une base d'existence légale. Cet enregistrement de naissance se fait à l'Etat civil et en retour un acte de naissance est délivré aux parents ou demandeurs pour le nouveau-né. Togomatin s'est penché sur la question et met en exergue dans ce dossier la nécessité pour tout parent d'établir pour son enfant, un acte de naissance dès sa venue au monde de sorte qu'il ait la chance de s'instruire sans entrave, avoir accès aux services sociaux mais aussi jouir plus tard de ses droits et devoirs.

L'acte de naissance au Togo



Exemplaire d'actes de naissance

Un acte de naissance est un document juridique attestant de la naissance d'une personne. Une copie de cet acte est souvent nécessaire lors de certaines démarches administratives, telles que le mariage civil ou l'établissement du passeport. Un acte de naissance protège de la traite et donne droit à l'éducation.

Un acte de naissance est, au Togo, un acte authentique, signé par un officier d'état civil délivré à la suite d'une déclaration de

naissance.

Comment établir l'acte de naissance ?

L'établissement d'acte de naissance doit s'établir dans un délai de trente (30) jours au Togo après la naissance de l'enfant avec la fiche de déclaration délivrée par la sage-femme ou l'agent de santé ayant assisté à l'accouchement de l'intéressé. Cette fiche est facultative au cas où l'intéressé est né à la maison.

Extrait L-frii.com

Enregistrement des naissances au Togo

D'après la Convention relative aux droits des enfants (CDE), tout enfant doit être enregistré aussitôt à sa naissance et il a le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux (art.7). L'enregistrement à la naissance est donc un droit fondamental inaliénable qui donne une identité et une existence officielle à toute personne. Il est une garantie du droit à un environnement familial. Il peut aussi assurer l'égal accès aux services sociaux de base (éducation, santé, protection sociale, etc.). Première reconnaissance juridique de l'existence d'un enfant, l'enregistrement

de la naissance est donc indispensable à la réalisation d'un certain nombre de droits et à la satisfaction d'un certain nombre de besoins concrets. Ainsi, pour protéger l'enfant, il est nécessaire de commencer par s'assurer qu'il est enregistré à l'état civil et qu'il possède un acte de naissance.

Cadre légal

L'article 18 de la loi n° 2009-010 du 11 juillet 2009 relative à l'organisation de l'état civil au Togo pose le principe de l'enregistrement obligatoire des déclarations de naissance et permet d'assurer à tout enfant une existence citoyenne, aussitôt la naissance survenue. Ce principe suppose l'existence

des centres d'état civil dans toutes les localités du pays. Toutefois, le niveau actuel de couverture de l'offre ne garantit pas la possibilité à tous les enfants d'être enregistrés, tous les villages ne disposant pas de centre d'état civil. Bien que le système actuel couvre la majeure partie du pays, avec un centre d'état civil ouvert dans presque chaque canton, on constate de manière générale que l'enregistrement des naissances est plus effectif dans les grandes villes, les chefs-lieux de préfectures et les chefs-lieux de cantons. Par conséquent, plusieurs villages ne sont pas dotés de centres fonctionnels. Quand ils existent, les difficultés organisationnelles et les capacités limitées en équipements constituent une des barrières à l'enregistrement

toute la population à l'état civil en général, mais également des problèmes de disponibilité en ressources humaines ou des intrants (registres, équipements de bureau, etc.).

Selon cette loi, la déclaration de naissance est obligatoire. Les délais ont été rallongés et portés de 30 à 45 jours qui suivent la naissance de l'enfant pour faciliter les déclarations. La déclaration des naissances est faite au centre d'état civil du lieu de naissance ou dans les représentations diplomatiques ou consulaires du Togo, si la naissance survient à l'étranger. La déclaration de naissance incombe à l'un des deux parents de l'enfant, à toute personne autorisée par l'un des parents et à défaut, par le médecin ou la sage-femme, conformément



Page d'un registre d'état civil

continu des naissances.

L'analyse de la situation révèle donc des problèmes d'accessibilité géographique de

aux dispositions légales en vigueur. Elle donne droit à un document authentique appelé acte de naissance.

Identification des principaux problèmes

Malgré la mise en place de mesures encourageantes visant à rendre obligatoire la déclaration des naissances et l'engagement de la société civile, nombreux sont des enfants nés et vivant au Togo qui échappent à l'enregistrement à l'état civil. En plus, on observe qu'un nombre très important d'enfants nés au Togo ont été enregistrés

à l'état civil, mais ne détiennent pas d'acte de naissance à cause des dysfonctionnements des services compétents et de la négligence et/ou de l'ignorance des parents. Les données du rapport de MICS4 indiquent que 22% des enfants de moins de 5 ans n'ont pas été enregistrés à l'état civil. Il n'y a pas de différence dans



Des élèves ayant obtenu leur acte de naissance

l'enregistrement des naissances des garçons et des filles. Parmi ceux qui possèdent l'acte (78%), on note des disparités selon le milieu de résidence (93,3% en milieu urbain contre 70,6% en milieu rural). D'après les mêmes sources, les enfants des ménages les plus riches ont beaucoup plus de chance d'être enregistrés à l'état civil (97,2%) que ceux des ménages les plus pauvres (58,6%).

L'acte de naissance n'a été présenté aux agents de collecte que pour 35% des enfants. Le nombre d'enfants privés d'une existence légale est donc important à certains endroits du pays, particulièrement dans les régions des Plateaux (32,1%) et de Kara (32%). Il est à noter aussi

que le pourcentage d'enfants n'ayant pas été enregistrés et dont les mères/personnes à charge savent comment faire l'enregistrement à l'état civil est de 48 % seulement.

Le nombre d'enfants qui seraient aujourd'hui privés d'une existence légale et auraient besoin d'un jugement supplétif établissant leur identité reste donc important. Par ailleurs, faute d'un enregistrement systématique dans les délais requis, les nouvelles naissances viennent encore grossir les effectifs des enfants non déclarés à l'état civil. Quelques déterminants des goulots d'étranglement peuvent permettre de comprendre les facteurs mis en cause.

Droit de l'enfant à l'enregistrement des naissances

La loi n° 2009-010 du 11 juin 2009 est désormais le texte de référence en matière d'organisation et de fonctionnement de l'état civil au Togo.

L'article 18 de ladite loi dispose : « La déclaration de naissance est obligatoire. Elle est faite dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent la naissance de l'enfant au centre d'état civil du lieu de naissance ou dans les représentations diplomatiques ou consulaires du Togo, si la naissance survient à l'étranger (...) ».

Si l'enregistrement de l'enfant n'a pas pu se faire dans les délais légaux de 45 jours. Il est procédé, conformément aux dispositions de l'article 25 à la reconstitution en vue de permettre à l'enfant

dont la déclaration a été frappée de forclusion de disposer d'un jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance.

D'autres instruments juridiques, notamment la loi n° 2007-017 du 06 juillet 2007 portant code de l'enfant, la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la Décentralisation et aux Libertés locales, la loi n° 80-1 du 13 août 1980 instituant code pénal au Togo et le code des personnes et de la famille du 06 juillet 2012 doivent être pris en compte pour mieux cerner la problématique de l'enregistrement des naissances au Togo qui a ratifié aussi bien la convention des nations unies relative aux droits de l'enfant du 02 novembre 1989 que la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant du 11 juillet 1990.

Naissances, décès et mariages Les autorités en charge de l'enregistrement

Conformément aux dispositions des articles 5 et 6 de la loi du 11 juin 2009, il s'agit dans les communes, des maires ou des délégués que sont les adjoints aux maires, les secrétaires généraux et secrétaires de mairie et de façon exceptionnelle, les conseillers municipaux.

Les délégués délivrent valablement, sous le contrôle et la responsabilité du maire, les extraits, copies et bulletins de naissance, de mariage et de décès.

Dans les représentations diplomatiques ou consulaires, les déclarations sont reçues par les ambassadeurs, les chargés d'affaires ou consuls.

Toutefois, s'appuyant sur l'article 45 des dispositions transitoires régissant l'état civil, les préfets continuent par exercer les fonctions d'officier d'état civil y compris la célébration des mariages.

A cet égard, il est utile de rappeler que, par note en date du 23 novembre 2012, le Ministre de l'administration territoriale constatait que dans « certaines communes urbaines où les présidents de délégations spéciales exercent la plénitude

des compétences qui leur sont dévolues en matière d'état civil, les préfets, représentants du pouvoir central continuent de célébrer les mariages ». Se fondant sur les dispositions de l'article 115, alinéa 1er de la loi du 13 mars 2007 portant décentralisation et libertés locales qui établissent la qualité d'officier d'état civil du maire, agents de l'Etat, ladite note précise que : « Les préfets sont désormais dessaisis de cette fonction et n'ont plus compétence à célébrer les mariages ».

Contenu d'un acte de naissance

L'acte de naissance togolais comporte plusieurs informations notamment : le numéro du feuillet, l'année, le numéro du registre et celui de l'acte, le nom de la localité et du centre d'état civil où l'acte est établi ainsi que celui de l'officier d'état civil ayant reçu la déclaration de naissance. Suivent après, les nom et prénoms, la profession et le domicile des parents, les mentions relatives au sceau et à la signature de l'officier d'état civil et celles concernant la signature du déclarant, etc.

Education / Preuve d'identité



La mairie de Lomé

Dans le domaine de l'éducation, il est exigé des parents la constitution d'un dossier pour l'inscription des enfants déjà en début du cursus scolaire. Au nombre des pièces à fournir, figure en bonne place les actes de naissance dont ne disposent pas tous les enfants. Aussi, est-il souvent procédé à l'établissement des jugements supplétifs tenant lieu d'acte de naissance au profit des écoliers avant l'obtention de leur tout premier diplôme scolaire, à

savoir le certificat d'étude du premier degré (CEPD).

S'agissant de l'accès aux services de santé, il est évident que l'identité des enfants est un élément essentiel qui est pris en compte mais il n'est pas formellement exigé une pièce d'identité. Les carnets de santé comportent des informations sur l'identité et la filiation des enfants, ce qui peut laisser croire que ceux-ci ont des actes de naissance.

Carlos Amevor

Pharmacies de garde de Lomé du 13 au 19 /02/ 2018

St RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26
ETOILES 10	Av. Nouvelle Marche	22 21 88 47
CRISTAL	Bd Houphet Boigny	22 209091
CHATEAU D'EAU	BE	22 21 57 51
KPEHENOU	Bd H BOIGNY	22213224
ESPERANCE	Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékonakpoé	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Bd de la paix	22 21 27 80
GBEZE	Bd Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	CHU Campus	22 52 41 39
AEROPORT	Aéroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	TOGO 2000	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Zorro-bar	22 35 86 55
ELI-BEREC	Adidogomé	22 51 22 82
LA REFERENCE	Adidogomé	22 51 12 12
BONTE	Route de SEGBE,	22 36 28 50
BETANIA	Totsi-Glenkomé	22 43 89 40
MILLENAIRE	Agoenyivé,	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Klikamé ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	LEO 2000	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Amadahomé	22 46 93 50
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè-Logopé	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	22 45 79 69
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito	22 42 34 64
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	22 45 70 14
LE DESTIN	Baguida	22 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

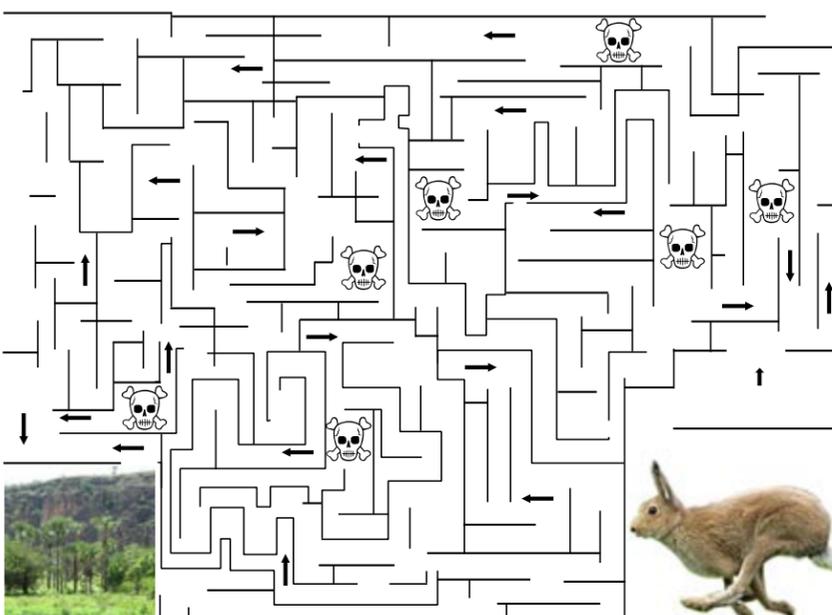
AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Le cri des animaux

ANIMAL	CRI	ANIMAL	CRI
L'orfraie -	hurle	Le ramier -	gémit
L'ours -	grogne, gromelle	Le rat -	couine
La panthère -	rugit	Le renard -	glapit, jappe
Le paon -	braille, criaille	Le rhinocéros -	barète, barrit
La perdrix -	cacabe, glousse	Le roitelet -	gazouille
Le perroquet -	cause, parle, piaille,	Le rossignol -	chante, gringotte
Le phoque -	bêle, grogne, rugit	Le sanglier -	grommelle, nasille
La pie -	babille, jacasse	La sauterelle -	stridule
Le pigeon -	caracoule, roucoule	Le singe -	crie, hurle
Le pingouin -	brait	La souris -	chicote, couine
Le pinson -	ramage, frigotte	Le taureau -	mugit, beugle
La pintade -	cacabe, criaille	Le tigre -	feule, miaule
La poule -	caquète, claquète	La tourterelle -	roucoule
Le poussin -	piaille	La vache -	meugle, mugit

Jeux : En suivant les flèches, aidez ce lièvre à gagner la brousse tout en n'empruntant pas la voie des démons. NB: Le démon () tue tout ce qui emprunte sa voie.



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Cinéma / FESCILOM

L'acte 5 en mars prochain

La 5^e édition du Festival de cinéma de Lomé (FESCILOM) se tiendra du 26 mars au 1er avril 2018 prochains à Lomé. Ont annoncé les promoteurs de cet événement.



Les acteurs et amoureux du 7^e art seront encore une fois à l'honneur à l'occasion du festival de cinéma de Lomé qui s'annonce. La 5^e édition annoncée depuis la semaine dernière a été placée sous le haut patronage du ministère en charge de la culture et du ministère de l'Environnement et des ressources forestières et a pour thème: « Quelle formation pour quel développement ? ».

FESCILOM acte 5 sera couplé au 2^e forum des Jeunes Cinéastes Africains Francophones Engagés pour l'Environnement. L'association de ces deux événements a pour but de faire du Togo, un véritable cadre professionnel de rencontres périodiques et régulières, de formations, d'échanges et de promotion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles locales, aussi bien dans la chaîne de production qu'à

l'échelle de la diffusion d'œuvres filmiques.

M. Joël Misséboukpo, le délégué général de FESCILOM s'est félicité du bilan des précédentes éditions dudit événement. « Il s'agit d'un bilan satisfaisant. Et je m'en réjouis car, nous avons produit des réalisateurs qui à la télé, certains sont des acteurs dans les films d'autres nationalités. Nous avons des partenariats de tous ordres comme la présence du FESPACO sur le festival l'année passée », a-t-il déclaré.

Dans le compte de ce festival, une foire s'ouvrira à partir du 16 mars 2018 à Adidogomé sur le terrain des frères Franciscains à Lomé avec 300 stands à la disposition des promoteurs et partenaires. Pour rappel, la Côte d'Ivoire sera le pays en honneur à l'édition 2018 de ce festival culturel.

Nadia Edodji (stagiaire)

Nigéria / Art

La peinture « tutu » retrouvée à Londres

Depuis près de trois décennies que le Nigéria est à la recherche d'une peinture de sa princesse Ifè, Adetutu Ademiluyi, couramment appelée Tutu. Cette icône nationale du Nigéria a été éternisée sur un tableau par le peintre nigérian, Ben Enwonwu.

Ben Enwonwu, considéré comme le fondateur du modernisme nigérian, a peint trois versions de cette princesse africaine devenue un symbole de la réconciliation nationale dans le pays. En revanche, de nombreuses années plus aucun stigmate des peintures originales, dont plusieurs copies sont accrochées sur presque

du mystique tableau Tutu, dans l'appartement dudit foyer, acquise il y a belle lurette par leur père. Seulement, la famille garde l'anonymat en ce qui concerne les détails de l'acquisition de la célèbre peinture Tutu.

Le 28 février prochain, le tableau sera mis en vente à la galerie Bonhams en Angleterre. Le prix de cette vente est fixé entre 200 000 euros et 300 000 euros.



La peinture de la princesse Tutu

tous les murs des maisons au Nigéria.

Enorme a été la surprise pour Giles Peppiatt, le directeur de l'art africain moderne à la maison d'enchères Bonhams, à Londres, lorsqu'il accédait à un authentique Tutu en fin 2017. Il a été contacté par une famille "ordinaire" dans le nord de Londres. Une version originale

Rappelons que l'art africain, depuis l'époque coloniale et lors des guerres d'indépendance a été dépossédé de ses œuvres. Même si certains pays à l'instar du Bénin ont exigé le retour de leur patrimoine, souvent exposé dans des maisons d'art occidentales, pour de nombreuses œuvres, le mystère reste entier.

N.E.

Lire

« ...Comment sais-tu ! Je venais justement lui annoncer que, contre toute espérance, j'avais réussi mon travail! Il ne répondit rien à ma question, mais il ajouta : Moi aussi, aujourd'hui, je rentre chez moi ... Puis, mélancolique: C'est bien plus loin ... c'est bien plus difficile ... Je sentais bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Je le serrais dans les bras comme un petit enfant, et cependant il me semblait qu'il coulait verticalement dans un abîme sans que je puisse rien pour le

retenir... Il avait le regard sérieux, perdu très loin: J'ai ton mouton. Et j'ai la caisse pour le mouton. Et j'ai la muselière ... Et il sourit avec mélancolie. J'attendis longtemps. Je sentais qu'il se réchauffait peu à peu: Petit bonhomme, tu as eu peur... Il avait eu peur, bien sûr! Mais il rit doucement: J'aurai bien plus peur ce soir... De nouveau je me sentis glacé par le sentiment de l'irréparable. Et je compris que je ne supportais pas l'idée de ne plus jamais entendre ce rire. C'était pour moi comme une fontaine dans le désert. Petit bonhomme, je veux

encore t'entendre rire ... Mais il me dit: Cette nuit, ça fera un an. Mon étoile se trouvera juste au-dessus de l'endroit où je suis tombé l'année dernière ...

Petit bonhomme, n'est-ce pas que c'est un mauvais rêve cette histoire de serpent et de rendez-vous et d'étoile... Mais il ne répondit pas à ma question. Il me dit: Ce qui est important, ça ne se voit pas ... Bien sûr ... C'est comme pour la fleur. Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux, la nuit, de regarder le ciel. Toutes les étoiles sont fleuries.

- Bien sûr ... C'est comme pour l'eau. Celle que tu m'as donnée à boire était comme une musique, à cause de la poulie et de la corde ... tu te rappelles ... elle était bonne. Bien sûr... Tu regarderas, la nuit, les étoiles. C'est trop petit chez moi pour que je te montre où se trouve la mienne. C'est mieux comme ça. Mon étoile, ça sera pour toi une des étoiles. Alors, toutes les étoiles, tu aimeras les regarder. .. Elles seront toutes tes amies.

Et puis je vais te faire un cadeau ... Il rit encore. Ah! Petit bonhomme, petit bonhomme, j'aime entendre ce rire!

Justement ce sera mon cadeau... ce sera comme pour l'eau ... Que veux-tu dire? Les gens ont des étoiles qui ne sont pas les mêmes. Pour les uns, qui voyagent, les étoiles ont des guides. Pour d'autres elles ne sont rien que de petites lumières. Pour d'autres, qui sont savants, elles sont des problèmes. Pour mon businessman, elles étaient de l'or. Mais toutes ces étoiles-là se taisent. Toi, tu auras des étoiles comme personne n'en a... »

Extrait de « **Le petit Prince** » d'Antoine De Saint-Exupéry. Ed Folio. Pp 90-92

D1 / Transferts

Dosseh Koffi quitte Dyto pour FC Skopje en Macédoine

L'attaquant du Dynamic Togolais, Dosseh Koffi va désormais évoluer au FC Skopje en Macédoine. Il a paraphé mardi dernier un contrat de 6 mois avec son nouveau club.



Dosseh Koffi lors de sa visite médicale

Dosseh Koffi n'est plus l'attaquant des Robots Rouges du Dynamic Togolais. Sa carrière, le joueur va désormais la poursuivre en Macédoine. Il quitte ainsi le championnat togolais au cours de la seconde phase du championnat national de football de première division qui a démarré hier.

En effet, l'attaquant togolais a signé en Macédoine pour défendre les couleurs du FC Skopje. Ce club est donc à la recherche d'un buteur pour faire des résultats positifs, et sortir du fond du classement.

Dosseh Koffi qui a inscrit 5 buts cette saison avec Dyto, a signé hier mercredi, un contrat de 6 mois avec son nouveau club. Le contrat a été finalisé, suite à la visite médicale passée mardi avec succès par l'attaquant togolais. Le désormais ex-attaquant de Dyto a donc dit oui à un club qui occupe la dernière place du championnat macédonien. Le joueur a déjà évolué hors du Togo, notamment sous les couleurs de l'AS Solidarité (Gabon) où il a passé 3 mois.

La rédaction

Championnat D2

Kegbalo Kodjovi pour conduire ASFOSA en D1

L'ASFOSA a un nouvel entraîneur. Il s'agit de coach Kegbalo Kodjovi qui a reçu pour mission de sortir le club du championnat de la deuxième division et l'amener en division supérieure.

Kegbalo Kodjovi est le nouveau patron du staff technique de l'Association Sportive de la Forêt Sacrée d'Ablogamé (ASFOSA). L'ancien entraîneur d'Espoir FC de Zio et d'Agaza de Lomé, a pour



Kegbalo Kodjovi

mission de jouer la montée en première division au terme de la saison en cours au Togo.

Kegbalo Kodjovi a été présenté aux joueurs et au public ce matin, au terme de la séance d'entraînement du club. En dehors de l'ancien international togolais, Da Cruz Mensah Alain est également nommé directeur technique du club d'Ablogamé qui a des difficultés pour faire de bons résultats dans la deuxième division togolaise.

La rédaction

Championnat espagnol / Comment contrer Messi et Suarez ? Le défenseur togolais Djene Dakonam a sa petite idée

Djene Dakonam est sans doute l'un des joueurs togolais, capable d'assurer la relève, quand Adébayor prendra sa retraite. Il n'est pas attaquant comme Emmanuel, mais défenseur de Getafe où ses prestations font toujours l'unanimité. Djene est capable de tenir en laisse les grands attaquants comme Messi et Suarez même lors des grandes rencontres. Il l'a encore fait le weekend dernier lors d'une rencontre avec le FC Barcelone.

Lors de la rencontre Getafe vs FC Barcelone le weekend dernier, le défenseur togolais a encore fait l'unanimité chez plusieurs observateurs et commentateurs du football. Djene avait pour mission de contrer précisément les velléités de Luis Suarez. Et face à l'Uruguayen le Togolais s'est montré magistral. Il parle ici de son secret.

« Jouer contre les attaquants comme Messi et Suarez c'est très compliqué. Il faut être concentré du début jusqu'à la fin. Je pense qu'on l'a fait et ça a marché » a déclaré Djene à la fin de la rencontre au micro de Canal+.

Battus au match aller à domicile (1-2), le Togolais et ses coéquipiers semblent



Djene aux prises avec Messi

avoir vite appris la leçon. Particulièrement l'Épervier a du faire une introspection pour s'améliorer.

« Je l'avais pris au match aller, je savais ce qu'il est capable de faire. J'étais concentré du début jusqu'à

la fin. On a vu ses vidéos, j'ai retenu plein de choses, plein d'erreurs au match aller, je les ai corrigées. Et c'est comme cela le football. Il faut toujours apprendre » a ajouté l'ancien joueur de Coton Sport de Garoua.

R.Zakari

Organisation du Mondial 2026

Le Maroc passe à l'offensive

Le Maroc est candidat à l'organisation de la coupe du monde 2026. Le royaume Chérifien a pour concurrents à l'organisation de la fête mondiale du football, des pays comme les États-Unis, le Canada et le Mexique et a 4 mois pour démontrer qu'il est capable de faire mieux que ces derniers.

Mohammed VI, le roi du Maroc a mis sur pied un comité chargé d'atteindre l'objectif du royaume. Ce comité est composé selon Jeune Afrique de la présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Meriem Bensalah, du magnat de la finance Othman Benjelloun, président du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), et plusieurs hommes d'affaires et de responsables gouvernementaux. Leur rôle, selon nos confrères, dégainer leur chéquier pour sponsoriser une campagne qui devrait coûter quelque 120 millions de dirhams (10,5 millions d'euros). Objectif : séduire les membres de la Fédération internationale de football association (Fifa), qui décideront le 13 juin, à Moscou, qui du Maroc ou du trio composé par les États-Unis, le Canada et le Mexique aura le privilège d'accueillir l'événement sportif le plus couru de la planète.



Première candidature en 1994

Déposée le 11 août dernier par Fouzi Lekjaa, président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), la candidature marocaine pour le Mondial 2026 est restée discrète jusqu'à récemment. Dans les cafés ou les pubs marocains, qui font le plein pour chaque match phare de la Liga espagnole ou de la Botola locale, on percevait cette candidature comme une nouvelle tentative perdue

d'avance.

Le royaume n'en est en effet pas à son coup d'essai :

il avait postulé à l'organisation des Mondiaux de 1994, 1998 et 2006, avant de passer très près de la victoire pour la Coupe du monde 2010, attribuée de justesse à l'Afrique du Sud, avec des relents de scandale de corruption qui referont surface des années plus tard dans le sillage du Fifagate.

R.Z

Environnement / Protection de la couche d'Ozone

Des cadres de l'administration douanière plus aguerris

Un atelier de renforcement de capacités pour une meilleure protection de la couche d'ozone a été organisé à l'endroit des cadres de l'administration des douanes togolaises par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières les 13 et 14 février derniers à Lomé.



Les agents de la douane en compagnie du Ministre de l'environnement

Cette rencontre de 2 jours a permis aux cadres de l'administration douanière de renforcer leurs capacités dans la lutte contre la destruction de la couche d'ozone. Elle a été aussi une aubaine pour les participants de mieux cerner les enjeux de la destruction de la couche d'ozone et l'intégration du processus de la mise en œuvre de la convention de

Vienne et du protocole de Montréal.

Ce genre d'atelier qui a été déjà organisé depuis 2004 a été un levier pour jouer pleinement la partition des douaniers dans les efforts mondiaux qui visent la reconstruction totale de la couche d'ozone à l'horizon 2050.

Par ailleurs, le conclave a aussi permis aux nouveaux agents des douanes togolaises de connaître

l'état de la réglementation actuelle sur le contrôle des substances appauvrissant la couche d'ozone d'une part et savoir à quoi s'en tenir lors des contrôles aux différentes frontières du Togo, d'autre part.

« Cet atelier va permettre à tous ceux qui ont été recrutés récemment après la mise en place de l'OTR de s'approprier de l'arsenal juridique en matière de protection de la couche d'ozone » a indiqué Dagné André inspecteur de douane et point focal ozone.

Les travaux pratiques de cet atelier ont porté sur l'identification des réfrigérants et des analyseurs de réfrigérants : BNO et sur l'utilisation des analyseurs de gaz. Au cours de cette formation des équipements ont été offerts par le PNUE. Ces équipements seront utilisés dans le cadre d'une formation de restitution sur toute l'étendue du territoire national.

Justin A.

Diplomatie

Le Vice-président du Parlement bissau-guinéen reçu par Faure Gnassingbé

La crise bissau-guinéenne était à nouveau au menu d'une audience accordée par le Chef d'Etat togolais, le mardi 13 février au Palais de la Présidence.



M. Alberto Nambéa lors de son audience avec le Chef de l'Etat

Le Président de la République, SEM Faure Gnassingbé, a reçu, M. Alberto Nambéa, vice-Président de l'Assemblée Nationale de Guinée-Bissau et leader de parti politique. L'objet de l'entretien entre

les deux personnalités ne fait aucun doute : la CEDEAO, dirigé par Faure Gnassingbé, est fortement impliquée dans la résolution de la crise politique qui a cours dans ce pays de la sous-région.

Face à l'impasse et au refus

de mettre en application l'Accord de Conakry, l'organisation régionale a pris des sanctions ciblées contre 19 personnalités dont quatorze (14) députés et cinq (5) proches du Président José Mario Vaz.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO se sont néanmoins dits disposés à poursuivre les pourparlers avec les protagonistes de la crise politique bissau-guinéenne en vue de lui trouver une issue pérenne. C'est dans ce cadre que M. Alberto Nambéa a fait le déplacement de Lomé pour échanger avec le Chef d'Etat togolais, président en exercice de la CEDEAO. Le choix d'un Premier Ministre de consensus et l'organisation des élections législatives prévues cette année 2018, sont les principales exigences de la CEDEAO.

Republiquetogolaise.com

Législatives et locales

La CENI se prépare

Le Togo devrait d'ici la fin de cette année organiser des élections législatives et locales. La CENI se met déjà en ordre de bataille en prélude à ces rendez-vous importants.



L'institution chargée de l'organisation des élections au Togo devrait lancer prochainement un recensement dans la perspective de l'organisation des prochaines élections législatives et locales. Cette opération permettra de renouveler le fichier électoral qui date de 2015.

Selon le vice-président de la CENI, Jean-Claude Homawoo, qui s'est prononcé sur le sujet, « les anciennes cartes d'électeurs ne seront plus valables pour les prochaines élections ». Voilà qui doit interpellier tous les Togolais, à aller s'inscrire sur les listes électorales au moment venu. Parce que sans cet outil précieux, vous n'avez pas droit au choix des futurs dirigeants du pays.

La CENI dont la mission est essentiellement technique, envisage de coupler les élections locales avec le référendum, puis d'organiser le scrutin législatif vers mi-juillet 2018. Il faut tout de même préciser qu'il ne s'agit que d'une proposition de chronogramme pour l'instant.

Edem Dadzie

Coopération

La Chine prête 8,5 milliards CFA au Togo

La Chine et le Togo ont signé mardi 13 février 2018 à Lomé, une convention de prêt d'un montant de 8,5 milliards de F CFA.



Liu Yuxi et Sani Yaya lors de la cérémonie

Cette convention est destinée à financer des projets de développement économique, ont expliqué les deux parties.

Les documents ont été paraphés par l'ambassadeur de Chine au Togo, Liu Yuxi et le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

Le ministre des l'Economie et des Finances, à l'issue de la rencontre n'a pas manqué de remercier les donateurs

pour le geste et promis de faire bon usage des fonds mis à la disposition du Togo pour la réalisation des projets ciblés.

La Chine par la voix de son ambassadeur au Togo, Liu Yuxi a salué les efforts de développement consentis par le Togo ces dernières années et réaffirmé la disponibilité de son pays à soutenir encore plus le pays dans sa volonté d'émergence.

Retirez votre nouvelle carte VISA maintenant



Nous vous avons préparé de nouvelles cartes, d'une utilisation plus souple et plus sûre.

Avec ces nouvelles cartes, vous recevrez un SMS de confirmation après chaque opération.

De nouvelles fonctionnalités seront ensuite disponibles, dans les prochains mois.

Pour toute information,
appelez le +(228) 22 53 62 62

de 7h45 à 17h
du lundi au vendredi

de 9h à 12h le samedi